



ASKO

R312311



**101** kWh/annum



2019/2016

## Fiche Produit

**Type de produit réfrigérant: Réfrigérateur avec un ou plusieurs compartiments destinés à la conservation des produits du rayon frais**

Appareil à faible niveau de bruit:	Non	Type de design	Encastrable
Appareil de stockage du vin:	Non	Autre appareil de réfrigération	Oui

### Paramètres généraux du produit

Paramètre	Valeur	Paramètre	Valeur
Dimensions (mm)	Hauteur	Volume du compartiment (dm <sup>3</sup> ou L)	198
	Largeur		
	Profondeur		
Indice d'efficacité énergétique (IEE)	100	Classe d'efficacité énergétique	E
Émissions de bruit (dB(A) re 1 pW)	33	Classe d'émission de bruit	B
Consommation d'énergie annuelle (kWh/a)	101	Classe climatique:	Normal , Anormal, Subtropical
Température ambiante minimale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	10	Température ambiante maximale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	38
Réglage hiver	Non		

### Paramètres du compartiment:

Type de compartiment	Paramètres et valeurs du compartiment:			
	Valeur du compartiment (dm <sup>3</sup> or l)	Réglage de température recommandé pour un stockage optimisé des denrées alimentaires (°C) Ces paramètres ne doivent pas être en contradiction avec les conditions de stockage énoncées à l'annexe IV, tableau 3	Pouvoir de congélation (kg/24h)	Mode de dégivrage (dégivrage automatique = A, dégivrage manuel = M)
Garde-manger	Non	-	-	-
Stockage du vin	Non	-	-	-
Cave	Non	-	-	-
Denrées alimentaires fraîches	Oui	198,0	+4	A
Froid	Non	-	-	-
Sans étoile ou fabrication de glace	Non	-	-	-
1 étoile	Non	-	-	-
2 étoiles	Non	-	-	-
3 étoiles	Non	-	-	-
4 étoiles	Non	-	-	-
Section 2 étoiles	Non	-	-	-
Compartiment à température variable	Non	-	-	-

### Compartiment quatre étoiles

Mode de congélation rapide	Non
----------------------------	-----

### Paramètres de la source lumineuse

Type de source lumineuse	Technologie d'éclairage utilisée: Bande LED
Classe d'efficacité énergétique	E

### Information additionnelle

Lien web vers le site Web du fabricant, où se trouvent les informations de l'annexe, point 4 a), du règlement de la Commission (UE) 2019/2019: <https://www.asko.com>

